

MINISTERE DES MINES

-----000-----

SECRETARIAT GENERAL

-----000-----

SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI

ITIE-MALI

Initiative pour la Transparence
des Industries Extractives
Mali

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But –Une Foi

-----000-----

**COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE
DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

Bamako, le 09 Janvier 2025.

L'An deux mille vingt-cinq et le neuf janvier à 9h 30mns, s'est tenue dans la salle conférence (**Rez-de-chaussée**) du ministère des Mines, la première session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali au titre de l'année **2025**.

La session a été présidée par **Monsieur Yacouba KEBE, Chef du Cabinet, représentant du ministre des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali.**

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- 1. Examen et validation des projets de plans de travail triennal 2025-2027 et annuel 2025 ;**
- 2. Divers.**

I. DISCOURS D'OUVERTURE :

Les mots de bienvenue ont été prononcés par monsieur Yacouba KEBE, Chef du Cabinet, représentant du ministre des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali. Il a, au nom du Ministre Amadou KEITA, présenté ses vœux de nouvel an aux membres du Comité de pilotage, en souhaitant une année de paix, de stabilité et de réussite pour le Mali et ses citoyens. Il a souligné les progrès réalisés en 2024, notamment la tenue de plusieurs sessions ordinaires et extraordinaires du comité, la publication des rapports 2022 et 2023, la formation des journalistes sur la norme 2023, ainsi que la dissémination des rapports ITIE 2022 et 2023 à l'intérieur du pays et à Bamako. Son intervention a été aussi marquée par une minute de silence en l'honneur de **Boureima Allaye TOURE**, Président du conseil national de la société civile, membre du Comité de supervision de l'ITIE, décédé le 04 janvier 2025.

Poursuivant son intervention, le Chef de cabinet a souligné que 2025 est une année cruciale pour l'ITIE-Mali, avec des mesures correctives à mettre en œuvre avant la validation prévue en juillet 2026. Au titre de ces mesures, il a cité le renouvellement et l'inclusivité du collège de la société civile, l'amélioration de la divulgation des licences et contrats miniers, la gestion du cadastre minier, l'intégration du secteur artisanal dans le périmètre des rapports ITIE et l'élaboration d'un plan de travail pluriannuel.

Le Chef de cabinet a insisté sur l'importance de la transparence et de la bonne gouvernance dans le secteur minier, et il a noté les initiatives du Gouvernement du Mali pour renforcer son engagement et ses moyens d'actions pour un secteur minier transparent et redevable. La Brigade spéciale des Mines et l'Organe d'encadrement de l'artisanat minier ainsi que la loi sur le contenu local sont autant de perspectives qui prouvent à suffisance l'engagement des autorités du Mali à encadrer et à contrôler le secteur minier artisanal. Il s'est réjoui de la collaboration fluide entre le Secrétariat permanent et les Collèges du Comité de pilotage pour la préparation des plans de travail triennal 2025-2027 et annuel 2025 suite à l'appel à contribution lancé à ce sujet par le Ministre des Mines.

Il a terminé son intervention en exprimant son optimisme pour la réussite de la validation de l'ITIE avant d'ouvrir les travaux de la première session ordinaire de l'année 2025.

II. Déroulement des Travaux :

A la suite du discours, la vérification de la liste de présence a permis de constater l'atteinte du quorum et la validation de l'ordre du jour.

Les points de divers suivants ont été retenus pour faire l'objet de discussions :

- l'adoption du dernier compte rendu du Comité Pilotage (deuxième session extraordinaire au titre l'année 2024)
- la restitution des campagnes de dissémination des rapports ITIE 2022 et 2023 à l'intérieur du pays;
- la soumission des projets de plan de travail triennal et annuel aux différentes commissions de travail, notamment à la commission communication ;
- l'état de mise en œuvre des mesures correctives ;
- la poursuite des activités de dissémination à Bamako

2.1 Examen et validation des projets de plans de travail triennal 2025-2027 et annuel 2025 :

Les projets de plan de travail ont été présentés par le Secrétaire Permanent par Intérim, Boureima CISSE.

Cette présentation est structurée en deux parties : les axes de travail (objectifs, activités, indicateurs, délai, responsabilité) et les coûts de mise en œuvre.

- Axes du plan de travail :

Axe1 : Engagement des parties prenantes

L'axe 1 comprend trois (03) objectifs et huit (08) activités.

Axe 2 : Transparence :

L'axe 2 comprend un (01) objectif et quinze (15) activités.

Axe 3: Résultats et impact

L'axe 3 comprend trois (03) objectifs et neuf (09) activités.

Axe 4: Renforcement des capacités

L'axe 4 comprend un (01) objectif et trois (03) activités.

Axe 5: Fonctionnement du Secrétariat Permanent

L'axe 5 comprend un (01) objectif et six (06) activités.

- Coûts de mise en œuvre :

Le plan de travail triennal 2025-2027 se chiffre à **1 399 000 000 de FCFA et celui annuel 2025 à 558 000 000 F CFA entièrement** sur le budget national.

A la suite de cette présentation, les deux plans de travail ont été discutés, amendés avant d'être validés sous réserve de la prise en charge des observations formulées. Le Secrétariat Permanent prendra en compte ces observations avant d'envoyer le document final aux membres du Comité de pilotage.

III Divers :

Les points de divers suivants ont été discutés :

a) **adoption du dernier compte rendu du Comité de pilotage (deuxième session extraordinaire au titre l'année 2024) :** les observations faites ont été prises en compte et le compte rendu a été signé et publié sur le site web de l'ITIE ;

b) **La restitution des campagnes de dissémination :**

La campagne de dissémination des rapports ITIE 2022 et 2023 étant en cours à Bamako, un rapport global sera produit et présenté au CP lors de ses prochaines sessions.

c) **La non présentation des projets de plan de travail triennal et annuel aux différentes commissions de travail, notamment à la commission communication :** l'appel à contribution lancé par Ministre des Mines pour l'élaboration des projets de plan de travail triennal a permis une large consultation conformément à l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2023.

d) **Etat de mise en œuvre des mesures correctives :**

○ **Renouvellement du collège de la société civile :**

Le Ministre des mines a envoyé une correspondance le 20 novembre 2024 au Président du Collège de la société civile pour le renouvellement dudit collège conformément à la norme ITIE. Le Comité de pilotage a été informé que les travaux sont en cours. Une réaction administrative à la correspondance du ministre est attendue.

○ **Élaboration d'un plan de travail pluriannuel :**

Cette mesure corrective est mise en œuvre avec l'examen et la validation des plans de travail triennal 2025-2027 et annuel 2025 à cette présente session du Comité de pilotage.

○ **Amélioration de la divulgation des licences et contrats miniers :**

Le plan de travail 2025 prévoit l'adoption d'un plan de divulgation des conventions minière et pétrolière pour ce qui est de la divulgation des contrats et le choix d'un échantillon de titres miniers attribués ou cédés pour une vérification de conformité dans les prochains rapports ITIE, s'agissant de l'amélioration de la divulgation des licences.

○ **Gestion du cadastre minier :**

La Direction nationale de la Géologie et des Mines travaille d'arrache-pied à mettre à jour le cadastre minier suite à la mesure suspensive relative aux opérations d'attribution, de renouvellement et du transfert des titres miniers, intervenue en novembre 2022.

○ **Intégration du secteur artisanal dans le périmètre de l'ITIE :**

Les termes de référence du rapport ITIE 2024 requièrent la prise en compte des données sur l'artisanat minier.

e) **Poursuite de la Disséminations des rapports ITIE 2022 et 2023 :** le Comité de pilotage a validé l'option de la poursuite de la campagne de dissémination des rapports ITIE 2022 et 2023 à Bamako à l'endroit des universités, des institutions, du secteur privé, des organisations de la société civile et des municipalités du Mali.

f) **Accueil d'un nouveau membre au Comité de pilotage :** Le Colonel Mama KONFOUROU de la Commission mines du Conseil national de la Transition remplace

M. Seydou BADINI désormais membre de la commission finances. Les participants lui ont souhaité la bienvenue au Comité de pilotage et remercié M. Badini pour les services rendus à l'ITIE.

IV. Recommandations :

A l'issue de cette session, les membres du Comité de Pilotage ont formulé les recommandations suivantes :

- + Adresser une lettre de relance au président du collège de la société civile pour le renouvellement dudit collège ;
- + Dresser un état de mise en œuvre des mesures correctives à chaque session du Comité de pilotage ;
- + Organiser dans les meilleurs délais la session d'immersion des membres du Comité de pilotage sur le code minier de 2023 et la loi sur le contenu local.

La réunion a pris fin à 13h15.

Le Rapporteur



Monsieur Boureima CISSE
Secrétaire Permanent/PI
ITIE-Mali



Le Président



Monsieur Yacouba KEBE
Chef de Cabinet

